

*Initiatives ministérielles*

Si ce projet de loi est réellement censé améliorer les relations entre les employés et la direction et établir des relations de travail plus harmonieuses, on aurait pensé que le gouvernement aurait essayé, par l'entremise de la Société canadienne des postes, de négocier le type de régime d'épargne-actions proposé comme élément essentiel dans ce projet de loi.

En fait ce qu'il a essayé de faire, à la manière habituelle des conservateurs, c'est d'imposer aux employés de la Société canadienne des postes ce régime d'épargne-actions qui est très imparfait au départ, qui n'est autre qu'une petite concession faite aux employés, mais une petite concession très mauvaise car, comme l'ont dit tout à l'heure d'autres députés, ces actions ne donnent aux employés aucun droit de vote. De sorte que les employés toucheront les dividendes que la Société canadienne des postes sera en mesure de produire grâce aux bénéficiaires qu'elle a accumulés, très souvent en réduisant les services dans tout le pays et en mettant à pied des employés—soit une très petite part.

Offrir cela aux employés qui sont mis à pied à Postes Canada ou aux localités qui perdent leur bureau de poste rural auquel on substitue des services très inférieurs, c'est un peu comme offrir un dernier repas à un condamné. Le repas est peut-être savoureux, mais quand le condamné songe à ce qui va lui arriver, ça lui coupe l'appétit.

Voilà essentiellement ce qui se passe avec la mesure à l'étude. C'est là une bien pauvre et insignifiante contribution de la part du gouvernement pour tenter de remédier aux innombrables problèmes que Postes Canada a causés aux Canadiens dans ses efforts insouciantes pour devenir rentable au détriment du service dans de nombreuses régions du pays, et notamment dans les zones rurales, où j'habite et où habitent également de nombreux autres députés.

Postes Canada a également rendu les relations patronales-syndicales acrimonieuses et envenimé le climat de travail à un point devenu légendaire et qui se caractérise par la présentation d'un flot continu de griefs. Je ne vois vraiment rien dans le projet de loi qui puisse contribuer à changer la situation. La Société des postes doit vraiment améliorer sa façon de traiter ses employés.

Je voudrais vous citer un exemple de ce style de gestion qui va à l'encontre du but recherché. Très récemment, dans le village de St. Peters, dans ma circonscription, une femme qui occupait un emploi à temps partiel au bureau

de poste a été portée à croire qu'elle allait perdre son emploi. Postes Canada voulait modifier la classification de son poste pour le rendre bilingue, bien qu'elle fût une employée unilingue.

La localité était elle-même très majoritairement unilingue. On lui avait dit qu'elle ne pourrait plus continuer à occuper son poste. Cette décision a causé une grande consternation chez tous les villageois qui appréciaient le service qu'elle fournissait au village et voulaient la voir conserver son poste. Bien que la Société des postes l'eût amenée à croire durant des semaines qu'elle allait perdre son emploi, elle a dû finalement se rétracter et la maintenir à son poste, après toute l'angoisse que son employée avait connue à la pensée de perdre son emploi.

• (1310)

Tout le village s'était mobilisé pour faire valoir l'excellent service que cette employée fournissait à son poste et réclamer qu'on la maintienne dans son poste. Ce genre de cas montre bien que Postes Canada a encore beaucoup de progrès à faire dans ses relations avec ses employés. Ce sont des cas comme celui-ci et d'autres qui ont envenimé les relations syndicales-patronales à Postes Canada.

Partout au Canada, la rumeur veut que le ministre ait l'intention de privatiser Postes Canada.

Monsieur le Président, je constate qu'il ne me reste qu'une minute. J'espère participer de nouveau au débat à la deuxième lecture si la Chambre ne fait pas ce qui s'impose, c'est-à-dire refuser de poursuivre l'étude du projet de loi C-73.

Je voudrais dire un mot de la privatisation et de l'effet qu'elle aura sur les localités rurales. Je voudrais également évoquer l'expérience qu'ont vécue des localités comme celle de Mabou, dont mon collègue d'Annapolis Valley—Hants a parlé tout à l'heure. L'an dernier, cette localité s'est efforcée, vaillamment, de maintenir les services postaux après une lutte vigoureuse contre Postes Canada, qui voulait fermer ses bureaux ruraux de Mabou. Hier soir, la localité de Judique faisait face à un ultimatum de Postes Canada, qui veut fermer le bureau de poste de l'endroit. Les habitants de Judique s'opposent vivement à cette décision, mais ils sont conscients que, de traiter avec cette société, c'est comme parler à un bulldozer. Elle n'écoute pas. Postes Canada ne cherche qu'une chose, privatiser les activités à tout prix.

J'espère avoir l'occasion de parler de nouveau de la question.